



SYSTEME MANAGEMENT

FORMATION

MODULE	OBJECTIF	PUBLIC CONCERNE	DUREE	NOMBRE MAX DE PARTICIPANT
RISQUE ELECTRIQUE	Cette formation permet de : Être capable de connaître les dangers de l'électricité, de mettre en œuvre les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.	Exécutants de travaux non électriques, travailleurs indépendants, employeurs exposés à un risque électrique, à l'occasion d'opérations ne nécessitant pas réglementairement la possession d'un titre d'habilitation	1 jour	10

MOYENS PEDAGOGIQUES	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE	RECYCLAGE
Evaluation des acquis en fin de formation	Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.	ATTESTATION DE FORMATION